

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Nomination*

### *Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

### **Arrêté du 4 février 2010 portant nomination**

NOR : MTSW1081067A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 55-1226 du 19 septembre 1955 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service, de directeur adjoint et de sous-directeur des administrations centrales de l'Etat ;

Vu l'avis de vacance d'emploi de sous-directeur de l'emploi et du marché du travail à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques publié au *Journal officiel* du 3 décembre 2009 ;

Vu la demande de M. Philippe Scherrer, administrateur hors classe de l'Insee ;

Vu l'avis du directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ;

Sur proposition du directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Philippe Scherrer, administrateur hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'emploi et du marché du travail à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, à l'administration centrale du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, à compter du 1<sup>er</sup> février 2010.

#### Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et la directrice des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 février 2010.

Pour le ministre et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
M. KIRRY